



MOT DU PRÉSIDENT

Je tiens à vous remercier de votre grande participation à l'assemblée générale annuelle et à l'assemblée générale spéciale sur l'entente de principe. Vous avez été plus de 2700 à participer à cette dernière qui s'est déroulée sur plus de 13 heures d'assemblée et plusieurs à vous prononcer durant les quatre jours de vote. L'entente de principe globale a été adoptée à 82,90%.

Il importe de se rappeler que malgré l'année chargée due notamment à la négociation, la mobilisation et le projet de loi 15, vos représentants de secteur ont poursuivi leur travail acharné pour vous répondre et vous représenter au quotidien. Votre conseil syndical, composé de vos collègues, s'est également dévoué pour nous transmettre régulièrement vos réalités sur le terrain, car les membres sont au cœur de notre intérêt.

Finalement, il est nécessaire de souligner de nouveau votre impressionnante mobilisation et votre implication, sans quoi rien de tout ça n'aurait été possible.

- lan Bernier Boily



MOT DE VOTRE PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS

Lors de l'assemblée générale annuelle du 13 février 2024 il a été déterminé que la présidente d'élection est Isabelle Fauchon, vice-présidente régionale Québec-Chaudière-Appalaches de la fédération de la santé et des services sociaux et que le secrétaire d'élection est Claude Demers, conseiller syndical.

Comme annoncé en assemblée générale annuelle, le formulaire de mise en candidature disponible au www.sptsss.com doit être envoyé au maximum 10 jours avant les élections à isabelle.fauchon@csn.qc.ca

Les élections pour les membres de l'exécutif auront lieu du 26 février 8 h au 28 février 10 h, donc vous aviez jusqu'au 16 février pour envoyer votre mise en candidature.

Une élection aura lieu pour le poste de trésorerie, puisque deux candidats se sont présentés, soit Nathalie Caron et Jérôme Verret. Nous vous invitons à consulter leur curriculum vitae syndical au www.sptsss.com. La procédure de vote vous sera communiquée par courriel.

Quatre autres postes de l'exécutif étaient en élections, mais n'ont reçu qu'une mise en candidature par poste, donc ont été élus par acclamation. Nous félicitons donc lan Berner Boily pour avoir obtenu le poste de président, Marie-Michèle Doiron pour le poste de vice-présidente aux relations de travail, Christian Lecompte pour le poste de vice-président santé et sécurité et Catherine Lortie pour le poste de secrétaire générale.

Les élections pour le conseil exécutif auront lieu du 11 mars 14 h au 13 mars 16 h, vous avez donc jusqu'au 1er mars pour envoyer votre mise en candidature disponible au www.sptsss.com à isabelle.fauchon@csn.qc.ca. Les postes en élections se retrouvent dans le formulaire de mise en candidature.



Vous avez été plus de 500 membres à participer à l'assemblée générale annuelle. Comme annoncé, voici les gagnants du concours de prix de participation.

Forfait au Strøm Spa - Suédois absolu aux huiles essentielles chaudes : Florence Potvin-Gaudreault

Carte cadeau de 100\$ à l'épicerie Métro : Annie Boudreault, Josée Carrier et Caroline Couture

Félicitations aux gagnantes. Merci de communiquer avec nous par courriel au <u>info@sptsss.com</u> d'ici au vendredi 1^{er} mars 2024 afin de réclamer votre prix.

Journée internationale des droits des femmes

Sous le thème « ça gronde »

« Ça gronde en dedans, ça gronde en dehors, ça gronde partout. Partout, les inégalités. Partout, les violences. Partout, les crises. Crise climatique, crise du logement, crise de nos services publics, crise de confiance en nos systèmes. Nos systèmes défaillants, dépassés, à bout de souffle. Nous aussi, on est à boutte. En colère. Et on a peur, parfois. C'est vrai, notre feu pourrait s'éteindre, anéanti par nos peines et nos pleurs. Mais non. Il s'attise, il grandit. Il se nourrit des luttes des unes, s'alimente de l'indignation des autres. Ça gronde, ça bouillonne et ça fulmine. Ça explosera. Ça explose déjà de ce feu qui peut soigner, qui peut solidariser. De ce feu qui peut tout changer. »



Collectif 8 mars. Visuel: Marianne Chevalier et Natalie-Ann Roy. Agence: Belvédère coop.

Vous êtes invités à participer aux activités organisées pour la cause à Québec, en cliquant sur les liens pour consulter les détails.

7 mars : <u>Ateliers créatifs féministes</u>

<u>Inscription nécessaire</u> Activité **non mixte**

8 mars : Animation sur les luttes féministes et marche

Activité mixte

Dès maintenant vous pouvez vous adresser à votre représentant syndical pour obtenir votre épinglette de la journée internationale des droits des femmes.

Secteur	Adresse courriel	Numéro de téléphone
Agence	agence@sptsss.com	418 666-7000 #10306
CHU-IUCPQ	chu@sptsss.com	418 666-7000 #10235
CJQ	cjq@sptsss.com	418 781-2263 #31626
CRDI	crdi@sptsss.com	418 683-2511 #18315
CRDQ	crdq@sptsss.com	418 663-5008 #24953
Charlevoix	charlevoix@sptsss.com	418 435-9628
Portneuf	portneuf@sptsss.com	418 268-3571 #15617
Québec Nord	csssqn@sptsss.com	418 842-9191 #11453
Vieille Capitale	csssvc@sptsss.com	418 529-4777 #19419
IRDPQ	irdpq@sptsss.com	418 529-9141 #46199
IUSMQ	iusmq@sptsss.com	418 663-5000 #26384
Jeffery Hale Saint Brigid's	Julie.boissonneault.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca	418 682-5333 # 11846



PLANIFICATION DES VACANCES

Les dispositions locales prévoient des règles lorsque vient le temps de choisir nos vacances (article 11).

DATES IMPORTANTES À RETENIR:

L'équipe de travail et le supérieur immédiat établissent ensemble l'organisation du congé annuel en se fixant comme objectif de maintenir la continuité des services à la clientèle tout en permettant à un plus grand nombre de personnes de partir en même temps entre le 1er juin et le 30 septembre.

- Le 1er mars: L'employeur affiche l'ancienneté et le quantum des vacances de chacun ;
- Au plus tard, le 15 mars, tout le monde doit avoir déjà transmis sa préférence de congé;
- Au plus tard, le 8 avril, le calendrier des vacances est affiché.



PRIME STAGIAIRE

Nous souhaitons faire un rappel à l'effet que conformément aux dispositions nationales de la convention collective à la clause 9.10, si vous supervisez un ou plusieurs stagiaires, vous avez accès à une prime de 2%.

Le stage doit faire partie d'un programme scolaire reconnu et nécessaire à l'obtention d'un diplôme.

Attention, cette prime ne peut être cumulative à la prime de supervision et responsabilité.

N'hésitez pas à communiquer avec votre gestionnaire ou agente administrative, afin de savoir comment le coder dans votre feuille de paie.